

1 → Désignation du **secrétaire adjoint** de séance (parmi les représentants de FO)

2 → Suivi des **textes** examinés aux précédents CTP (État remis en séance)

3 → **Projet de texte :**

Projet de décret relatif aux règles d'organisation et de déroulement de la négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève prévue aux articles L 133-2 et L 133-11 du code de l'éducation.